

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège Heritage

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Heritage a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Depuis l'implantation du plan d'aide, le taux global de réussite des cours au premier trimestre a augmenté¹. Cette hausse est expliquée principalement par la diminution de la proportion d'élèves échouant tous leurs cours et par l'accroissement de la part des élèves réussissant tous leurs cours. Le Collège souligne que son taux de réussite des cours en première session est plus élevé que celui du réseau, malgré que ses élèves aient obtenu des résultats plus faibles au secondaire.

La réinscription au troisième trimestre

La comparaison des cohortes de référence avec les cohortes touchées par le plan d'aide à la réussite indique une stabilité du taux de réinscription au troisième trimestre. Toutefois, cette statistique est légèrement à la hausse pour la cohorte 2001, chez les élèves qui se sont réinscrits au Collège Heritage dans leur programme d'origine.

Depuis l'application du plan d'aide à la réussite, le taux de réinscription au troisième trimestre s'est accru dans le programme *Techniques d'éducation à l'enfance*, programme ciblé par le ministère de l'Éducation. Dans d'autres programmes, la cohorte 2001 montre des progrès, particulièrement en ce qui a trait à la réinscription dans le même programme au Collège Heritage. Il s'agit, entre autres, des programmes *Histoire et Civilisation* et *Sciences de la nature*, deux programmes ciblés par l'établissement lui-même. Le Collège note une diminution de la réinscription dans les programmes *Bureautique* et *Soins infirmiers*; à cet égard, il s'interroge sur l'effet des modifications de programme à l'égard de la rétention des élèves.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Toutefois, le Collège note une hausse du taux de diplomation, autant en durée prévue que deux ans après la durée prévue. Cette augmentation semble due principalement aux progrès réalisés par les élèves du secteur préuniversitaire.

1. Le taux global de réussite des cours des nouveaux inscrits à la première session représente le pourcentage de cours que ces élèves ont réussis par rapport à tous les cours auxquels ils étaient inscrits à ce trimestre.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège souligne que la hausse observée de la réussite des cours à la première session devrait avoir un impact sur la réinscription au troisième trimestre des prochaines cohortes. Il entend quand même étudier plus à fond la problématique de la rétention dans les programmes ciblés, car il a observé des fluctuations importantes selon les cohortes. Il entend aussi analyser les causes de son faible taux de diplomation. À cet égard, il remarque que la proximité des universités ontariennes est un facteur important, car ses élèves peuvent s'y inscrire sans avoir obtenu leur diplôme d'études collégiales. Enfin, le Collège note que les taux de diplomation de la cohorte 1998 sont supérieurs à ceux de toute autre cohorte et il prévoit analyser les facteurs particuliers à ce groupe d'élèves afin d'en tirer des moyens d'améliorer sa performance.

La Commission constate la progression de la réussite des cours et elle encourage le Collège à poursuivre son analyse des conditions affectant la rétention et la diplomation de ses élèves.

La mise en œuvre

Le Collège a mis en œuvre la plupart des mesures prévues à son plan. Il explique qu'il a dû reporter ou abandonner des mesures, faute de personnel qualifié disponible ou par manque de ressources financières. Parmi les points forts de sa mise en œuvre, il note qu'il a obtenu une bonne collaboration de l'ensemble des intervenants et qu'il s'est doté d'outils statistiques lui permettant d'effectuer un meilleur suivi du cheminement scolaire de sa clientèle. Il a aussi embauché, en août 2003, une nouvelle ressource qui coordonnera la mise en œuvre du prochain plan.

La Commission note que le plan a été réalisé en grande partie. Elle constate aussi que le Collège a pris des moyens qui devraient favoriser une mise en œuvre efficace de son prochain plan d'aide à la réussite.

L'efficacité des mesures

Le Collège considère que le Centre d'aide, le tutorat par les pairs et le soutien qu'il accorde aux élèves à risque ont été des mesures efficaces. Il n'a pas encore complété l'évaluation de l'impact des contrats découlant du règlement sur la réussite. L'établissement signale qu'il a expérimenté récemment un projet d'apprentissage par résolution de problèmes auquel les tuteurs étudiants ont collaboré en tant qu'animateurs des groupes de travail. Il

conclut que les résultats positifs de cette expérience l'incitent à étendre cette pratique à d'autres groupes d'élèves.

Le Collège a présenté une évaluation sommaire de quatre mesures, soit le Centre d'aide, le tutorat par les pairs, les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques et le soutien aux nouveaux inscrits considérés comme étant à risque. L'évaluation de l'efficacité du Centre d'aide est la plus complète : elle repose sur les statistiques de fréquentation ainsi que sur l'opinion des élèves et des intervenants. La contribution des tuteurs étudiants au projet d'apprentissage par résolution de problèmes a été évaluée en tenant compte de l'opinion des élèves et des tuteurs, mais elle ne prend pas en compte les résultats obtenus par les participants dans leur cours, ni l'opinion de l'enseignant concerné. Dans les autres cas, le Collège ne présente pas vraiment les raisons qui l'amènent à conclure que la mesure est efficace ou non.

Malgré la progression des résultats qu'il a obtenus depuis l'implantation de son plan d'aide à la réussite, le Collège aurait avantage à développer des façons de mieux évaluer l'impact des mesures qu'il met en œuvre. L'évaluation de l'efficacité de ses activités d'aide aux élèves lui permettra de mieux orienter ses efforts. Par ailleurs, la Commission souligne l'initiative du Collège quant à l'expérimentation du rôle des tuteurs étudiants dans des projets d'apprentissage liés à des cours.

Conclusion

Depuis l'application du plan d'aide à la réussite au Collège Heritage, la réussite des cours au premier trimestre a augmenté et la réinscription à la troisième session est en progression dans certains programmes. L'établissement a mis en œuvre la plupart des mesures qu'il avait prévues. Le soutien aux nouveaux inscrits considérés comme étant à risque, le Centre d'aide et le tutorat par les pairs semblent avoir été les mesures les plus profitables.

Le Collège bénéficie d'atouts certains pour la réalisation de son prochain plan : il s'est doté de ressources supplémentaires, dont une personne chargée d'animer et de coordonner les activités liées à la réussite, il a obtenu la collaboration des intervenants et il a bien identifié les indicateurs de réussite auxquels il devra porter une attention spéciale, comme la rétention dans certains programmes ciblés et la diplomation. Toutefois, il gagnera à évaluer avec plus de rigueur l'efficacité des mesures qu'il met en œuvre.

Le plan d'aide à la réussite 2000-2003 du Collège Heritage n'incluait pas de mesures touchant la qualité de la relation maître-élève, comme le perfectionnement des enseignants. Dans son prochain plan, le Collège trouverait intérêt à explorer cette voie et à analyser les impacts de telles mesures sur le soutien au cheminement scolaire des élèves.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jocelyne Bolduc, agente de recherche